

Exigences de licences pour les clubs

RV Annexe 5: Qualification exigée des entraîneurs

1. Clubs avec équipes en LN (1L, LNB, LNA)

	Licence exigée (par équipe au sein du club)
Ligue	Dès saison 10-11
1L	TC
LNB	TB
LNA	TA

2. Clubs avec équipes juniors (M23, M19, M17 et M15) (en sus des exigences posées pour les équipes de LN)

Equipes juniors (M23, M19, M17 et M15) dans le club	Licences par club
	Dès saison 13-14
1 à 3	Aucune exigence
4 à 6	T, TC
7 à 9	T, T, TC
10 à 12	T, T, TC, TC
13 +	T, T, TC, TC, TC

Contrôle des licences par Swiss Volley:

- 1) Clubs avec équipes de LN avant le début du championnat
- 2) Clubs avec équipes juniors jusqu'au 31 décembre